



VILLE DE LAC-BROME
TOWN OF BROME LAKE

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE (2025-2026-2027)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le rôle triennal d'évaluation foncière du territoire de Ville de Lac-Brome, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2025, 2026 et 2027, a été déposé à mon bureau le 10 septembre 2024.

Toute personne peut prendre connaissance de ce rôle à l'Hôtel de Ville, au 122 chemin Lakeside, Lac-Brome, pendant les heures de bureau régulières ou sur la matrice graphique sur le site web de la ville au lien suivant : <https://lacbrome.ca/vie-municipale/services-des-finances-et-de-la-tresorerie/taxes-et-evaluation-fonciere>.

En conformité aux dispositions de l'art. 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt peut contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription sur ce rôle, en déposant une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette Loi.

Pour être recevable, une telle demande doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée à l'endroit suivant, ou y être envoyé par courrier recommandé, **avant le 1^{er} mai 2025** :

Ville de Lac-Brome
122, chemin Lakeside,
Lac-Brome (Québec) J0E 1V0

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin disponible à l'endroit ci-dessus indiqué.
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le Règlement 156 et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande

Donné à Lac-Brome
Ce 24 septembre 2024

Owen Falquero, B.A., LL.B., J.D.
Avocat, Greffier

